

04425

MISSION D'AMENAGEMENT
DU FLEUVE SENEgal

ETUDE CRITIQUE DU RAPPORT DE LA MISSION
DES NATIONS UNIES POUR L'ETUDE DU
FLEUVE SENEgal

RAPPORT AGRONOMIQUE

Avant d'entamer cette étude, nous devons remettre en mémoire les objectifs qui avaient été assignés à la Mission : faire l'inventaire des connaissances acquises et des nouvelles études à mener nécessaires pour le développement du Bassin du Fleuve.

De plus, l'Agronomie au sens le plus large du mot signifie la science du sol. C'est dire que la science agronomique englobe la pédologie qui est sa section de base. Nous étudierons donc le rapport pédologique comme un secteur du rapport agronomique. Nous tâcherons de monter dans chaque cas si rapport présenté est bien conforme aux recommandations qui avaient été faites à CONAKRY et nous essayerons également de discuter les conclusions auxquelles la Mission aboutit en nous plaçant au point de vue des intérêts sénégalais.

Abordons donc l'étude des deux rapports pédologiques et agronomiques !

I - RAPPORT PEDOLOGIQUE, par Carl FERGUSSON
Spécialiste des sols.

Ce rapport comprend deux parties

- a) L'Etude des sols
- b) La conservation du sol.

Remarquons que les problèmes sont absolument identiques au SENEGAL et en MAURITANIE et pour cette raison, ces deux Etats sont étudiés ensemble.

Le Spécialiste par une simple énumération fait bien l'inventaire des études de sols effectuées, inventaire comprenant un historique des études menées, une description et une nomenclature des principaux types de sol avec, en annexe, les problèmes posés par la salinité dans le Delta et dans la basse Vallée.

L'auteur examine ensuite un problème qui a été très longuement étudié par la M.A.S. dans le cadre du projet de barrage de DAGANA; c'est le problème de l'utilisation actuelle ou future des sols liée à leur fertilité. L'auteur rappelle certaines conclusions très importantes. Malheureusement, il passe sous silence (c'est peut-être un oubli) les problèmes relatifs à l'eau : fertilité du sol en fonction des dates d'arrivée et de retrait de la crue, action de l'eau sur la structure des sols, influence du temps de submersion sur la fertilité, capacité de retention des sols après submersion.

Toutes ces études dont parle l'auteur ont été d'abord publiées séparément selon les époques, puis la synthèse en a été faite en Octobre 1960 par MAYMARD dans le Bulletin n° de la M.A.S.. Nous pouvons donc dire que l'expert a satisfait au premier objectif c'est-à-dire, l'inventaire.

En ce qui concerne les conclusions, de l'auteur, sur la poursuite des travaux à mener, elles débouchent sur la cartographie des sols. L'auteur mentionne bien le travail qui a été fait à la M.A.S. à ce sujet, mais il estime que les cartes devraient être plus détaillées à l'échelle au moins du 1/20.000. Ce fait est certain, mais nous estimons que l'auteur a commis une erreur. Il y a en effet deux problèmes à distinguer :

a) le problème de la cartographie de l'ensemble de la vallée à une échelle donnée 1/200.000 ou 1.50.000. Une telle carte n'a pas encore été dressée à la M.A.S..

Au contraire, les différentes régions agricoles ont été cartographiées. Reconnaissions cependant que l'utilité d'une telle carte d'ensemble est très contestable dans la mesure où elle ne dispense pas pour chaque aménagement particulier de réaliser une carte au 1/20.000 ou au 1/5.000. Il me semble que les propositions actuelles des techniciens de la M.A.S. sont plus intéressantes : il s'agirait de lier la pédologie et la géomorphologie, de trouver un système commun aux deux disciplines. On aboutirait ainsi à une carte générale morpho-pédologique au 1/50.000 à réaliser rapidement.

b) la cartographie de détail au 1/20.000 ou au 1/5.000. Ces cartes de détail sont nécessaires pour l'irrigation ainsi d'ailleurs que les cartes de vocation des sols. Mai-

il va de soi que ces cartes feront partie des projets d'aménagement. Beaucoup de telles cartes ont déjà été dressées par la M.A.S. (WAOUNDE, MATAM, Zone du CHEMAMA, ROSSO, etc...). Il serait préférable de réaliser les projets déjà étudiés avant de faire de nouvelles études de projets.

Nous étudierons avec le rapport agronomique les conclusions du pédologue relatives aux sols salins.

B/ Conservation des sols

L'auteur se réfère aux études faites à la M.A.S. par TRICART sur l'érosion par ruissellement sur les berges et principalement l'érosion éolienne sur les dunes. Il signale la carence du gouvernement du SENEGAL en ce qui concerne les mesures envisagées. Mais nous devons dire que cette question ne nous semble pas d'une urgence particulière, comparée aux autres

LES QUESTIONS AGRONOMIQUES

Nous en arrivons maintenant aux questions spécifiquement agricoles examinées par les agronomes ROBLOT et CASSE du B.D.P.A..

On ne peut pas nettement reprocher à ce rapport de n'avoir pas satisfait aux objectifs qui avaient été assignés à la Mission des NATIONS UNIES. Mais il se présente sous une forme confuse et anarchique et son principal défaut réside dans l'imprécision de ses conclusions.

Le rapport fait état d'abord des généralités concernant la Vallée (situation géographique, voies de communications et transports, le milieu physique, le milieu humain), puis les

différentes données administratives. En ce qui concerne le SENEHAL, le rapport recense les différentes structures administratives (région, cercle, arrondissement), les organismes spécifiques d'encadrement rural (centre d'expansion rurale, centre d'animation rurale, les structures coopératives). Les experts étudient ensuite les services de l'Agriculture, de l'Elevage, des Eaux & Forêts, les organismes de la recherche agronomique et enfin les organismes particuliers à la Vallée : M.A.S, O.A.D., O.A.V., S.D.R.S).

Les auteurs étudient ensuite les caractères de l'agriculture dans la Vallée : cultures de dieri et de oualo, les modes d'exploitation, la possibilité d'extension liée à l'augmentation de la potentialité du travail de l'homme à son emprise sur le sol. Puis la diversification possible des cultures à partir de la riziculture telle qu'elle est pratiquée actuellement dans la Vallée, la canne à sucre, le coton, le blé tropical, les cultures maraîchères et fruitières. Vers la fin du rapport les experts se penchent sur les conséquences pour la Vallée des grands aménagements qui ont été projetés : suggestion de BELIME en 1922, le barrage de GOUINA, le barrage de DAGANA, le projet d'aménagement complet de la M.A.S. en 1955, la solution des casiers de l'expertise SOGREAH-SOGETHA, etc...

Le rapport se termine sur des vagues recommandations

- a) en matière de vulgarisation : formation accélérée des agents polyvalents chefs de C.E.R. : 20 Millions par an.
- b) en matière de recherche agronomique : poursuite des essais actuels de l'IRAT et de la CFDT.

Si l'on tente à travers tout cela de déterminer un programme de travail agronomique au niveau de la Vallée, pour le futur organisme inter-état, c'est peut-être au niveau du rapport général qu'on pourrait le trouver. En effet, il y

est dit au chapitre "Mise en valeur et coopération inter-Etats" :

"Il ne semble pas que l'aménagement hydro-agricole de la Moyenne vallée puisse se concevoir autrement que dans le cadre d'unités géographiques et topographiques déterminées. Ces unités d'aménagement qu'elles soient des bas fonds, des cuvettes, des casiers, collengals ou autres, doivent être traitées une à une, séparément, car chacune doit constituer une entité fonctionnelle. Seules les expériences acquises sur une série d'unités aménagées pour la culture d'irrigation réparties en des endroits judicieusement choisis en territoire mauritanien et en territoire sénégalais permettront de prévoir dans quelles mesures le passage de la culture de décrue à la culture d'irrigation pourrait être généralisé".

Ce qui manque le plus à ce rapport c'est un essai de synthèse faisant le point des connaissances acquises sur lesquelles il n'y a plus à revenir et une programmation cohérente pour l'avenir tenant compte d'une étude de critique serrée des expériences du passé.

Expliquons-nous .

1/ Absence de synthèse. Il aurait fallu faire une différenciation très nette entre les cultures traditionnelles (dieri et oualo), la riziculture, les cultures industrielles (canne à sucre, coton) et les cultures nouvelles (blé tropical).

Dans chacun de ses secteurs, il aurait fallu faire le point des acquisitions de la recherche, signaler le retard de la vulgarisation par insuffisance d'encadrement.

De plus, pour la programmation ultérieure, il aurait fallu recommander nettement la reconversion rapide de l'agriculture vers la submersion contrôlée, la décrue resaisonnée et l'irrigation.

Si l'irrigation est le but lointain et définitif à atteindre, on ne peut pas, me semble-t-il, sauter les étapes transitoires de la submersion et de la décrue resaisonnée qui seront permises par les barrages de la Haute Vallée. En effet, la culture de décrue en elle-même n'est pas à condamner par principe (voir les expériences du SOUDAN Nilotique), mais il faut absolument la resaisonner, ce qui pourrait se produire avec les grands barrages. De toute façon, les résultats acquis à la Station de GUEDE comme sur les bords du Lac de R'KIZ prouvent qu'en décrue resaisonnée au mois de Juin-Juillet, les rendements peuvent être triples de ceux de la culture de décrue traditionnelle.

Les expériences de décrue resaisonnée et de submersion contrôlée pourraient être tentées ensemble sur une série de cuvettes emboitées et concentriques telles qu'elles ont été proposées lors de l'étude du dossier du barrage de DAGANA. Un schéma d'une telle réalisation figure d'ailleurs dans le rapport des experts à propos de la cuvette de DAR EL BARKA en MAURITANIE. C'est le cas également de l'aménagement du Lac R'KIZ en MAURITANIE.

En ce qui concerne le coton, rappelons que cette culture a toujours été considérée à l'instar de ce qui se passe au Nil comme une culture d'élection dans la Vallée. Mais les experts ont négligé dans leurs rapports de formuler une conclusion catégorique. Toutes les expériences réalisées dans la Vallée, à DIORBIVOL, à MATAM, RICHARD-TOLL, KAEDI,

BOGHE, prouvent durant près de 30 ans, que la culture de décrue traditionnelle doit être proscrite pour le coton. Les conditions climatiques font que le coton ne réussit parfaitement qu'à l'irrigation et aussi en décrue saisonnée. Nous rejoignons ce que nous avons dit plus haut.

S'agissant de cultures nouvelles comme la canne à sucre et le blé tropical. Le problème est avant tout économique.

Il est certain que la canne à sucre s'acclimate parfaitement à RICHARD-TOLL. Cette année des expériences multilocales seront tentées dans la Vallée pour confirmer les résultats de RICHARD-TOLL. Mais tout ceci doit déboucher sur une décision du Gouvernement de création d'une usine sucrière vers 1965. La culture en grand sera nécessairement tributaire des eaux du Lac de GUIERS et il semble que dans ces conditions, le SENEGAL doive en arriver un jour à transférer sa riziculture dans le Moyen et Bas Delta et dans la Vallée (OAD et OAV) et de transformer la SDRS de RICHARD-TOLL en un casier consacré aux cultures très riches, ce qui justifierait sa grande infrastructure.

Quant au blé, outre des impératifs climatiques qui lui sont défavorables, il s'agirait avant tout d'un problème économique.

Dans le cadre du programme amener par la nouvelle organisation, il faudrait absolument que la programmation formulée dans le rapport général soit exécutée concrètement et non pas seulement dans le cadre d'enquêtes et de poursuites de recherches agronomiques.

Le Delta mérite une attention spéciale en fonction des problèmes de la salure. En attendant la suppression de cette dernière par les barrages amont, il sera nécessaire d'en arriver pour un aménagement intégral du delta à étudier les problèmes du drainage des cuvettes centrales où la nappe est souvent à 1 m de profondeur. Le rapport pédologique exprime cette inquiétude et soulève le problème d'une étude économique de ce drainage du delta. C'est une hypothèse qu'il faudrait retenir, si les grands aménagements n'étaient pas réalisés assez vite.

Amadou Mokhtar SAKHO.